

GUIDE SUR LES BASES DE LA **Notation Standard Ethics**

Que sont les notations extra-financières et comment fonctionnent-elles?

TABLE DES MATIÈRES

- I. À PROPOS DE CE GUIDE
- II. QUE SONT LES NOTATIONS EXTRA-FINANCIÈRES?
- III. QUI UTILISE LES NOTATIONS EXTRA-FINANCIÈRES?
- IV. COMMENT ET PAR QUI LES AGENCES SONT-ELLES PAYÉES POUR LEUR SERVICES?
- V. MÉTHODOLOGIES UTILISÉES POUR LA NOTATION
- VI. LA NOTATION STANDARD ETHICS®
- VII. LES ÉCHELLES DE NOTATION
- VIII. POURQUOI LES NOTATIONS STANDARD ETHICS® CHANGENT-ELLES?
- IX. LES INDICES STANDARD ETHICS
- X. LES NOTATIONS NON SOLLICITÉES
- XI. LE PROCESSUS DE DIVULGATION DES NOTATIONS STANDARD ETHICS®
- XII. GÉRER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS POTENTIELS

À PROPOS DE CE GUIDE

Ce document vise à expliquer clairement la nature et le fonctionnement des notations extra-financières.

Le présent guide :

1. Aide à expliquer ce que sont et ne sont pas les notations extra-financières, qui les utilise et leur utilité potentielle pour les parties prenantes et les investisseurs.
2. Fournit une vue d'ensemble des différents modèles opérationnels et des méthodologies utilisés par les différentes agences de notation.
3. Décrit de manière générale comment les services de notation de Standard Ethics formulent des avis sur des sociétés et des pays, surveillent et rectifient leurs notations et étudient les changements des notations au fil du temps.

Standard Ethics :

1. Fait partie des fournisseurs les plus importants dans le domaine des notations extra-financières **indépendantes, sollicitées et standards** à travers l'évaluation de la gouvernance d'entreprise et l'analyse des politiques de la société.
2. Fournit des avis indépendants en utilisant une terminologie commune qui aide les acteurs du marché à faire des investissements en meilleure connaissance de cause.
3. Met à jour et affine ses processus afin d'être en ligne avec les nouvelles recommandations et les directives provenant de l'UE, de l'OCSE et des Nations Unies.

QUE SONT LES NOTATIONS EXTRA-FINANCIÈRES?

Les notations extra-financières sont des avis et des évaluations sur la façon dont une société gère les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Elles mesurent la capacité d'une société à tirer profit des opportunités et à gérer les risques à moyen et long terme.

Les notations sont fournies par des agences de notations extra-financières et ESG spécialisées dans l'évaluation de ces trois dimensions.

Chaque agence utilise sa propre méthodologie afin d'évaluer les enjeux liés à l'ESG ainsi qu'une échelle de notation spécifique afin de publier ses notations.

La sensibilisation aux besoins croissants en matière environnementale et sociale ainsi qu'aux modèles de gouvernance transparents ont porté les notations extra-financières à constituer un puissant outil pour les sociétés afin de créer un avantage concurrentiel et de montrer leurs engagements en matière d'ESG aux parties prenantes et aux investisseurs.

Des études démontrent que les sociétés « durables » sont plus à même d'identifier de nouveaux produits, plus attractives pour les employés et par conséquent plus aptes à retenir un savoir-faire fondamental, encourager l'innovation, renforcer leur réputation et réduire l'impact potentiel de la législation et des normes.

QUI UTILISE LES NOTATIONS EXTRA-FINANCIÈRES?

Les notations extra-financières constituent un outil que les investisseurs et les parties prenantes peuvent exploiter lors de la prise de décisions concernant l'achat d'actifs et de produits pour la société en utilisant leurs services, en créant des relations durables et en investissant dans leurs parts.

Les notations extra-financières sont un instrument supplémentaire qui permet aux investisseurs et aux parties prenantes d'élargir leur perspective sur les aspects durables, financiers et opérationnels de la société.

Investisseurs

Les investisseurs utilisent le plus souvent les notations extra-financières pour évaluer les risques de réputation et pour comparer différents requérants lors de la prise de décision concernant les investissements à faire et la gestion de leurs portefeuilles.

Seuls les fonds d'investissement socialement responsables utilisaient les notations extra-financières, basant leur processus décisionnel en matière d'investissement sur les enjeux ESG.

De nos jours, les investisseurs à long terme et ceux institutionnels, y compris les fonds mutuels, les fonds de pension, les banques et les compagnies d'assurance utilisent des notations extra-financières pour compléter leurs analyses financières de requérants spécifiques. De plus, les investisseurs institutionnels peuvent utiliser les notations extra-financières afin d'établir les seuils pour les risques de réputation et opérationnels et les directives d'investissement.

Pour de nombreux investisseurs et analystes, demander une notation extra-financière sollicitée (SSR) est, en soi, une preuve de sérieux et d'excellence en ce qu'il s'agit d'évaluations indépendantes réalisées par une agence spécialisée qui ne confond pas analyse avec conseils en gestion, certification ou audit.

Parties prenantes

Être assisté par une agence de notation pendant leur travail permet d'encourager les parties prenantes et les employés à coopérer avec leurs sociétés dans le but de relever un défi commun et constructif en améliorant les relations afin de parvenir à une internationalisation optimale.

Le marché apprécie chaque effort déployé pour se conformer aux directives ESG. Par rapport à d'autres approches de la CSR qui sont moins mesurables et comparables, la communication de la société en bénéficie en termes de pénétration et de clarté.

Requérants

Les requérants, notamment les sociétés, les gouvernements nationaux, les états, les villes et les

municipalités utilisent des notations extra-financières afin de fournir un point de vue indépendant sur leurs potentiels risques de réputation et opérationnels.

Les requérants sont également susceptibles d'utiliser les notations pour faciliter la communication du risque qu'ils supportent et de ce fait, élargir leur sphère d'investisseurs et de parties prenantes.

Entreprises et institutions financières

Les entreprises et les institutions financières, en particulier celles impliquées dans des transactions sensibles au crédit, peuvent utiliser des notations extra-financières, de même que les notations de crédit, afin d'évaluer les risques de contrepartie, risque potentiel qu'une partie ne respecte pas ses obligations financières au sein d'un accord.

Par exemple, lors de la prise de décision concernant le prêt d'argent à une certaine organisation ou la sélection d'une société qui garantira le remboursement d'une dette en cas de faillite, une entreprise pourrait prendre en considération le risque de contrepartie.

L'opinion d'une agence de notation extra-financière peut par conséquent assister les entreprises au moment d'évaluer la viabilité d'un partenariat potentiel et autres rapports d'affaires.

COMMENT ET PAR QUI LES AGENCES SONT-ELLES PAYÉES POUR LEUR SERVICES?

Les agences de notation adoptent différentes façons d'émettre des notations extra-financières. Les différences ne résident pas seulement dans le modèle utilisé pour l'analyse. En effet, elles diffèrent aussi selon les différents niveaux d'évaluation indépendante ou selon que la notation découle de la demande directe du requérant (sollicitée) ou des investisseurs, des gestionnaires des actifs et des fonds :

- **Modèle payé par l'investisseur.** Selon le modèle payé par l'investisseur, **les agences de notations imposent des frais aux investisseurs et aux fonds** afin de leur fournir une liste des sociétés pouvant faire l'objet d'un investissement. La plupart du temps, ces analyses sont faites sur mesure sur la base des définitions ESG fournies par les investisseurs mêmes.

Il s'agit très certainement de l'approche la plus répandue.

Certaines critiques concernant ce modèle soulignent que les notations ne sont disponibles que pour les adhérents et les investisseurs qui paient. Il s'agit souvent d'investisseurs institutionnels, excluant ainsi les investisseurs plus petits, notamment les investisseurs individuels. De plus, les agences de notation qui utilisent le modèle payé par l'investisseur risquent d'avoir un accès plus restreint aux requérants.

- **Modèle payé par le requérant.** Selon le modèle payé par le requérant, **les agences de notation imposent des frais aux requérants** pour fournir un avis de notation. Une fois attribuée, la notation (de même que l'analyse) appartient au requérant.

Dans ce cas, le modèle payé par le requérant ressemble à celui adopté par les agences de notation du crédit.

À ce jour, Standard Ethics est la seule agence de notation extra-financière à suivre le modèle payé par le requérant et donc à concentrer son activité principale sur les notations sollicitées, sans toutefois offrir de conseils en gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Standard Ethics utilise des informations déjà divulguées ou pouvant l'être, sans prendre en considération celles qui ne peuvent pas être rendues publiques. La transparence et l'utilisation correcte desdites informations sont un pilier du développement durable.

MÉTHODOLOGIES UTILISÉES POUR LA NOTATION

Afin de formuler leurs avis concernant les risques en matière de développement durable, les agences de notation utilisent généralement des modèles **basés sur les analystes** ou sur **basés sur des questionnaires**.

- **Notation basées sur des questionnaires.** Les agences envoient des questionnaires aux sociétés ou publient des rapports pour évaluer les conditions en matière de développement durable d'une entité.

En règle générale, cette approche est adoptée par les agences qui suivent le modèle payé par l'investisseur, au vu de leur besoin de mettre à jour une base de donnée et de fournir une analyse personnalisée aux différents investisseurs institutionnels.

- **Notations basées sur les analystes.** Les agences qui utilisent l'approche basée sur les analystes affectent généralement un analyste, souvent avec une équipe entière de spécialistes, afin de prendre les commandes lors de l'évaluation du développement durable de l'entité. Habituellement, les analystes tirent les informations des rapports publiés et publiables, ainsi que des entretiens et des discussions avec la direction du requérant. Ils utilisent ces informations et appliquent leur jugement analytique pour évaluer les conditions en matière de développement durable de l'entité, ses rendements, ses politiques, ses stratégies de gestion du risque et ses risques de réputation.

Cette approche ressemble à celle adoptée par les agences de notation du crédit.

Standard Ethics, en tant qu'agence fournissant des notations extra-financières sollicitées (« solicited sustainability rating » -SSR), adopte ce modèle.

LA NOTATION STANDARD ETHICS®

La NOTATION STANDARD ETHICS® (STANDARD ETHICS RATING - SER) est une Notation Extra-financière Sollicitée (Solicited Sustainability Rating - SSR) ayant servi de paramètre au cours des 14 dernières années. Il s'agit d'une notation extra-financière qui se distingue des autres par sa nature :

- **Sollicitée**, attribuée à la demande d'un client à travers un rapport bilatéral direct et réglementé ;
- **Standard**, utilisé comme mesure dans les évaluations de comparaison de par son modèle basé sur les indications institutionnelles et internationales concernant le développement durable, la gouvernance et la RSE. Pour une comparaison optimale, l'algorithme prend en considération la dimension économique et la nature de l'activité ;
- **Indépendant**, l'agence attribuant la notation garantit son impartialité et son indépendance en ne fournissant que des services liés aux notations et en n'effectuant aucune consultation, en n'utilisant pas les données collectées à d'autres fins ou en ne les fournissant pas à des tiers, de même que l'agence ne possède par une proportion significative des parts et des actions du Requérant.

LE MODÈLE ESG STANDARD ETHICS : UNE APPROCHE INSTITUTIONNELLE

À la différence de ses pairs et d'autres sociétés, Standard Ethics ne fournit pas sa propre interprétation de la définition de RSE et de la gouvernance d'entreprise. Son modèle s'inspire exclusivement des principes et des directives de l'**Union Européenne, de l'OCDE et des Nations Unies**. Standard Ethics appelle cette approche, adoptée en 2001, « **Approche institutionnelle** », car elle est fondée sur des directives institutionnelles et elle n'est pas tournée vers les parties prenantes.

L'**avantage concurrentiel** que le modèle de Standard Ethics comporte est simple :

- Les recommandations de l'UE, l'OCDE et des Nations Unies pré-annoncent les futures exigences législatives. Les sociétés, les organisations et les pays qui adoptent le modèle Standard Ethics auront un avantage concurrentiel par rapport à ceux qui ne se conforment pas aux recommandations ;
- Les principes de l'UE, de l'OCDE et des Nations Unies sont universels et partagés par l'ensemble des principaux investisseurs et parties prenantes internationaux ;
- Les sociétés et leurs parties prenantes peuvent facilement concentrer leurs débats sur les objectifs communs déjà affrontés sur la scène internationale, ayant ainsi une vue commune de la feuille de route.

LES ÉCHELLES DE NOTATION

Les différentes classes de la NOTATION STANDARD ETHICS®

L'échelle de notation Standard Ethics est un paramètre utilisé afin d'évaluer le risque relatif ainsi que la conformité du requérant.

Les évaluations finales de Standard Ethics sont exprimées par le biais de neuf classes différentes.

Toutefois, les nations et les entreprises ne respectant pas les valeurs exprimées par les Nations Unies, l'OCDE et l'UE, celles ne délivrant pas assez d'informations ou étant confrontées à de grands changements ne reçoivent pas de notation et figurent parmi les émetteurs "en suspens".

Résumé général des opinions que la notation reflète :

- **EEE**, Niveau total de conformité
- **EEE-**, Niveau extrêmement élevé de conformité avec les valeurs exprimées par les Nations Unies, l'OCDE et l'UE, ainsi qu'une forte capacité à gérer les risques.
- **EE+**, Niveau très élevé de conformité et de capacité à gérer les risques de réputation liés à l'agenda des Nations Unies, de l'OCDE et de l'UE en matières de développement durable et de gouvernance d'entreprise
- **EE**, Niveau élevé de conformité et de capacité à gérer les risques de réputation liés à l'agenda des Nations Unies, de l'OCDE et de l'UE en matières de développement durable et de gouvernance d'entreprise, mais susceptible de changer suivant les circonstances
- **EE-**, Niveau adéquat de conformité et de capacité à gérer les risques de réputation liés à l'agenda des Nations Unies, de l'OCDE et de l'UE en matières de développement durable et de gouvernance d'entreprise, mais davantage susceptible de changer suivant les circonstances

----- Niveau "EE-" ou plus, indique une bonne conformité-----

- **E+**, Niveau faible de conformité et de capacité à gérer les risques de réputation liés à l'agenda des Nations Unies, de l'OCDE et de l'UE en matières de développement durable et de gouvernance d'entreprise, mais avec des marges d'amélioration pour atteindre la « **zone de conformité** »

- **E**, Niveau faible de conformité et de capacité à gérer les risques de réputation liés à l'agenda des Nations Unies, de l'OCDE et de l'UE en matières de développement durable et de gouvernance d'entreprise
- **E-**, Niveau très faible de conformité et de capacité à gérer les risques de réputation liés à l'agenda des Nations Unies, de l'OCDE et de l'UE en matières de développement durable et de gouvernance d'entreprise
- **F**, Considéré comme le niveau le plus bas de conformité et de capacité à gérer les risques de réputation liés à l'agenda des Nations Unies, de l'OCDE et de l'UE en matières de développement durable et de gouvernance d'entreprise

Notations et niveau de conformité		Capacité de répondre de manière appropriée à une risque de réputation
EEE	Total	Forte
EEE-	Excellent	
EE+	Très fort	
EE	Fort	Bonne
EE-	Adéquat	Basse
E+	Insuffisant	
E	Bas	
E-	Très bas	Faible
F	Niveau le plus bas	

Les évaluations réalisées par Standard Ethics **ne sont pas prévisionnelles**. De ce fait, elles ne se concentrent pas prioritairement sur l'analyse des événements positifs ou négatifs et leur impact futur..

Néanmoins, comme le disait l'économiste Irving Fisher : « Le futur jette son ombre sur le présent ». Par conséquent, les analyses sur les politiques et la gouvernance mettent en exergue des niveaux de vulnérabilité implicite vis-à-vis du futur.

La Notation Standard Ethics mesure la vulnérabilité qui pourrait provenir des risques économiques, opérationnels et de réputation. Ces derniers, contrairement aux pratiques les plus communes, ont été classés par Standard Ethics depuis 2011 en tant que risques primaires et secondaires, les risques primaires de réputation étant des risques distincts ne découlant pas des risques opérationnels. Cette classification introduit de nouveaux éléments dans les analyses sur la vulnérabilité et porte à croire que les entreprises possédant au moins un “double E moins” possèdent une structure plus à même de résister aux événements négatifs (économiques, opérationnels ou de réputation) et sont plus aptes à réduire la fréquence potentielle

de ces crises.

Suivant cette approche, en cas d'événements négatifs, les analystes évaluent l'adéquation des ajustements structurels effectués par les sociétés afin de réduire le risque qu'un pareil événement ne se représente.

Ce n'est que si, après un délai raisonnable, les solutions proposées semblent ne pas être adaptées à la notation accordée à une société, qu'une nouvelle notation sera attribuée en conséquence afin de parvenir au niveau le plus approprié.

POURQUOI LES NOTATIONS STANDARD ETHICS CHANGENT-ELLES ?

Les raisons justifiant l'ajustement d'une notation peuvent varier et elles sont, pour la plupart, liées aux changements survenus dans les politiques d'une société, et pouvant avoir une incidence positive ou négative sur la conformité de cette dernière aux directives internationales.

Dans certains cas, les changements en matières de gouvernance et de politique peuvent avoir une incidence sur le risque lié au développement durable. À titre d'exemple, un nouveau conseil d'administration, des changements dans la structure d'actionariat, des ententes entre les actionnaires peuvent affecter le développement durable d'une société, ce qui pourrait porter à une augmentation ou une diminution de la note au fil du temps. De même, des améliorations concernant les directives internationales peuvent également conduire au changement des notations lorsque la société ne procède pas aux changements nécessaires afin de se conformer aux suggestions des organismes internationaux.

EXPRESSIONS DE CHANGEMENT : PERSPECTIVE ET OBSERVATION

Si Standard Ethics considère qu'une note extra-financière pourrait changer dans les 6 à 24 mois à venir, elle peut émettre une **perspective** de notation mise à jour en indiquant si le changement potentiel sera probablement « positif », « négatif » ou « stable ». Ou, en cas d'événements ou de circonstances pouvant avoir une incidence sur une note extra-financière à court terme (généralement dans les 90 jours), Standard Ethics peut placer la notation sous **Observation**. En principe, une perspective ou une observation mise à jour par Standard Ethics comprend une certaine logique concernant le changement potentiel ainsi que sa portée, tant positive que négative. Toutefois, mettre à jour la perspective d'une notation ou en placer une sous observation ne signifie pas qu'un changement de note est inévitable.

Si Standard Ethics possède toutes les informations disponibles afin de garantir le changement de la notation, elle peut augmenter ou baisser la note immédiatement, sans toutefois la mettre sous observation ou changer sa perspective, afin de refléter les circonstances et son avis actuel concernant le risque potentiel.

LES INDICES STANDARD ETHICS

Les indices Standard Ethics font office de paramètre pour mesurer, au fil du temps, l'appréciation des principes et des directives de l'Union Européenne, de l'OCDE et des Nations Unies sur le marché concernant le développement durable, la gouvernance d'entreprise et les problèmes en matière de responsabilité sociale des entreprises.

Le score du développement durable s'applique; par conséquent, les sociétés qui respectent au mieux les directives internationales ont un poids plus important au sein des indices.

La méthodologie de sélection des composants et le poids des sociétés sont à la portée de tous et faciles à comprendre. En effet, les indices peuvent être librement utilisés comme paramètre pour le RSE et le SRI, comme indicateurs de risque de réputation et ils peuvent également être comparés avec leurs contreparties basées sur la capitalisation boursière.

Études indépendantes sur les indices Standard Ethics

La performance de la Notation Standard Ethics est mesurée par des études indépendantes :

- Des études académiques ont montré une corrélation positive entre les notations les plus élevées et un meilleur rendement boursier.
- Des études académiques ont démontré que les sociétés avec les notations les plus élevées possèdent aussi le meilleur ratio financier.
- Des études académiques ont également démontré que les sociétés avec les notations les plus élevées ont une volatilité plus faible.

La cohérence globale de la performance des notations démontrée par ces études a aidé à établir les notations Standard Ethics en tant que paramètres utiles concernant le développement durable et les risques.

LES NOTATIONS NON SOLLICITÉES

Standard Ethics, afin de mettre à jour ou de développer ses indices, a faculté d'émettre des notations non sollicitées.

Standard Ethics utilise la même méthodologie que celle utilisée pour les notations sollicitées mais en n'utilisant que des documents publics et en ne délivrant aucun rapport spécifique.

Mettre les indices Standard Ethics à jour

Les conditions fondamentales que les entreprises cotées doivent respecter sont les suivantes :

- avoir une position concurrentielle et non une position monopolistique et ne pas être impliquées dans des affaires de cartel ;
- s'assurer que leurs actions soient cotées, qu'elles puissent être achetées librement, sans restriction aucune, et qu'elles bénéficient de droits fondamentaux (les votes fiduciaires, par exemple, sont inacceptables) ;
- posséder l'intégralité du capital ou n'avoir aucun conflit d'intérêts
- tous les membres du Conseil d'Administration doivent être indépendants de toute propriété et soumis à un Code de Conduite ;
- mettre en place des procédures de contrôle internes s'assurant du respect des dernières normes sociales et environnementales internationalement reconnues (selon les directives des Nations Unies, de l'OCDE et de l'UE).

Autres points positifs : un processus de sélection du personnel transparent ; un organe de surveillance interne indépendant (en liaison permanente avec la réunion des actionnaires et faisant partie du Conseil d'Administration) pour vérifier que le travail du Conseil d'Administration soit conforme aux dernières normes et aux derniers principes des Nations Unies, de l'OCDE et de l'UE en matière de conflits d'intérêts et de gouvernance d'entreprise ; un organe de surveillance interne indépendant (ex: le Comité d'Audit), qui rend compte aux actionnaires et qui vérifie que le travail du Conseil d'Administration soit conforme aux dernières normes et derniers principes des Nations Unies, de l'OCDE et de l'UE en matière de comptabilité et de finance spécifique; un organe interne qui rapporte et facilite l'adhérence de l'entreprise aux dernières normes et aux derniers principes internationaux en matière sociale et environnementale ; un service de communication et de relations publiques qui, conformément aux dernières normes et aux derniers principes, applique avec l'indépendance nécessaire, le principe "se conformer ou s'expliquer".

LE PROCESSUS DE DIVULGATION DES NOTATIONS STANDARD ETHICS®

Standard Ethics ne publie pas la **Notation Standard Ethics** car celle-ci appartient au Requéranant qui a seul la faculté de décider de sa publication.

Standard Ethics publie l'ensemble des **Notations Standard Ethics** des sociétés cotées qui **font partie** de l'Indice Standard Ethics, qu'elles soient sollicitées ou non sollicitées.

Standard Ethics suit des procédure standards lors de la publication des notations. La publication de nouvelles notations, de déclassements et de surclassements a lieu par le biais de **communiqués de presse** et une fois les **bourses fermées**.

GÉRER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS POTENTIELS

De même que pour les agences de notation, les critiques soulignent que les deux modèles peuvent conduire à des conflits d'intérêt potentiels en ce que les entités payant pour la notation (investisseurs et sociétés) pourraient essayer d'influencer les notations.

Afin d'atténuer cela, Standard Ethics a pris un certain nombre de mesures afin de se protéger contre d'éventuels conflits d'intérêts lorsqu'ils sont payés par les requérants.

Ces mesures comprennent, à titre d'exemple, une séparation claire des fonctions entre ceux qui négocient les conditions commerciales de la mission de notations et les analystes qui effectuent l'analyse et fournissent les avis.

Parmi les autres mesures de sauvegarde se trouve le processus du **comité de notation** qui limite l'influence que toute personne pourrait avoir sur les avis des notations de Standard Ethics. Le rôle du comité est de revoir et évaluer les recommandations des analystes pour une nouvelle note ou un changement de la note ainsi que de fournir des perspectives supplémentaires et des contrôles et contrepoids concernant l'adhésion aux critères de notation. Les directeurs commerciaux de Standard Ethics, qui répondent directement aux demandes de notation du requérant et s'occupent des questions commerciales telles que la tarification, les négociations contractuelles et qui entretiennent un rapport avec le client, ne participent pas et ne votent pas lors des comités de notation.

Parmi les autres mesures de sauvegarde se trouve la nomination du **Chef de la conformité** ayant accès à l'ensemble des documents de la société qu'il / elle juge nécessaire afin de contrôler et de superviser la société et ayant faculté de rapporter les potentiels conflits d'intérêts de manière indépendante.

Enfin, le **Conseil d'Administration** (en conformité avec les directives internationales sur la diversité des nationalités, les compétences professionnelles et l'égalité des sexes) établit des politiques et des procédures clairement définies. Afin d'assurer un niveau d'indépendance maximal, le Conseil n'est pas impliqué dans le processus d'attribution de la notation mais il nomme le chef de la conformité et le comité de notation.



www.standardethics.eu
headquarters@standardethics.eu

Mentions légales importantes.

Tous droits réservés. La Notation Standard Ethics est attribuée par Standard Ethics Ltd conformément à sa méthodologie établie sur la Responsabilité Sociale des Entreprises et la gouvernance d'entreprise basé sur les principes établis par l'Union Européenne, l'OCDE et les Nations Unies. Pour toute information supplémentaire, veuillez visiter le site www.standardethics.eu.

Les notations **sollicitées** sont émises à la demande du client dans le cadre d'un rapport bilatéral direct et réglementé. Les notations **non sollicitées** sont émises exclusivement par le biais de communiqués de presse officiels et à des fins statistiques ou scientifiques. Actuellement, elles sont aussi utilisées pour mettre à jour les indices de Standard Ethics, ainsi que pour le classement des pays de l'OCDE (y compris le Brésil, la Chine, la Russie, l'Inde, l'Afrique du Sud, l'Égypte, la Roumanie, l'Argentine, la Bulgarie et le Vatican).

En attribuant des notations sollicitées ou non sollicitées ou en publiant des Indices, Standard Ethics Ltd ne fournit aucun service de conseil financier, légal, fiscal ou d'investissement. Les avis et les analyses de Standard Ethics Ltd ne sont pas, même indirectement, des invitations ou des sollicitations à acheter ou à vendre des titres ou à prendre des décisions relatives aux investissements. Standard Ethics Ltd ne sera en aucun cas responsable des dommages, des pertes ou de la réduction de la valeur de parts de la société suite à ou du fait de ses analyses, ses indices ou ses notations.

Standard Ethics Ltd sera dégagée de toute responsabilité résultant de l'utilisation par ses clients et / ou ses cessionnaires des informations et des données relatives à sa Notation Standard Ethics. En particulier, Standard Ethics Ltd ne répond en aucun cas des décisions et / ou des évaluations effectuées par les sociétés sur la base des données susmentionnées relatives au service de notation. La Notation Standard Ethics n'est fournie qu'à titre indicatif et les sociétés faisant l'objet d'une Notation seront entièrement responsables de toute décision prise sur la base des informations provenant de la notation.

Standard Ethics ne sera en aucun cas responsable envers des tiers pour tous dommages, coûts, dépenses, frais légaux ou pertes directs, indirects, accessoires, punitifs, compensatoires, exemplaires, spéciaux ou consécutifs (y compris, sans restriction, la part de revenus ou de profits et les coûts ou les pertes d'opportunité causés par la négligence) liés à l'utilisation de ses avis, ses analyses et ses notations.

La Notation Standard Ethics, sauf indications contraires, est valable pour une durée de douze mois à compter de la date d'attribution. Standard Ethics se réserve le droit de modifier, suspendre ou révoquer à tout moment et de manière irrévocable une notation précédemment attribuée.

La **SER** peut être renouvelée en demandant des visites annuelles aux analystes de Standard Ethics sans toutefois devoir recommencer l'ensemble de la procédure d'attribution. Sauf mise à jour, la validité **de la Notation** expire à la date d'expiration prévue et le Client perd alors le droit d'utiliser et de rendre la notation publique.

La décision finale concernant les changements, la suspension ou la révocation de la **Notation** sera communiquée au client par écrit et de manière confidentielle. On demandera également de garder à l'esprit les changements, la suspension ou la révocation dans les communications relatives de la société si la SER a été rendue publique. Si le client ne rapporte pas de manière adéquate les changements à la **SER** publiée, Standard Ethics se réserve le droit de faire connaître les changements, la suspension ou la révocation.